



OCCUPATION DU SQUARE DES MARES

Avec le réaménagement de six stations existantes, la création de 15 nouvelles et de 7,7 kilomètres de tracé, le prolongement du T1 promet à terme de nombreuses améliorations pour le quotidien des habitants de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois. Depuis 2019, Romainville se transforme avec la démolition de l'ex A186, maintenant achevée et la construction d'un ouvrage de franchissement au-dessus de l'A3, ouvert à la circulation mi-juillet et offrant une nouvelle connexion vers Montreuil.

Démarrage des travaux RATP

Cette année marque le début des travaux de la RATP, co-maître d'ouvrage aux côtés du Département de la Seine-Saint-Denis. Dans le cadre du projet, elle est en charge de la construction du système de transport et des stations, du site de maintenance et de remisages des rames à Montreuil, ainsi que de l'adaptation des stations existantes de Bobigny Pablo-Picasso à Noisy-le-Sec.

Installation d'une base vie dans le square des mares

Dès septembre 2021, les équipes de la RATP seront mobilisées pour réaliser les travaux de création de la plateforme du tramway (voies) et des nouvelles stations jusqu'à la rue de Rosny.

→ Afin d'accueillir ce personnel et de les rassembler dans un site à proximité des points d'interventions, **une base vie est en cours d'installation dans une partie du square des mares, à Romainville.**

> Une installation en deux étapes

1. Travaux préparatoires

Jusqu'au 30 juin

Il s'agit de préparer le site afin d'y installer les modules. Le terrain est mis à niveau et stabilisé. Ce décaissement est réalisé à l'aide d'une pelleteuse. La terre est ensuite évacuée par camions.

L'équipement (bancs, poubelles...) de la zone occupée du square est retiré.

Un tronçon de mur du square, donnant sur la rue des mares, est démoli afin de faciliter les manœuvres.

2. Montage de la base vie et barriérage

De fin juin à début juillet

Les modules sont acheminés par camions, stationnant le long du parc. Ils sont ensuite déchargés et installés à l'aide d'une grue à rotation, située dans l'emprise de la RATP.

Enfin, les palissades et un portail sont mis en place d'ici le 10 juillet.

Configuration et usage de la base vie

49 modules disposés sur trois étages sont nécessaires pour déployer bureaux, salles de réunion, de restauration et vestiaires pour le personnel RATP du chantier. Des places de stationnement sont mises en places au sein de l'emprise. Sauf cas particuliers et exceptionnels, le personnel sera présent du lundi au vendredi entre 8h et 18h.

> durée d'occupation

Cette base vie sera en place **jusqu'à la fin des travaux, en 2025.**

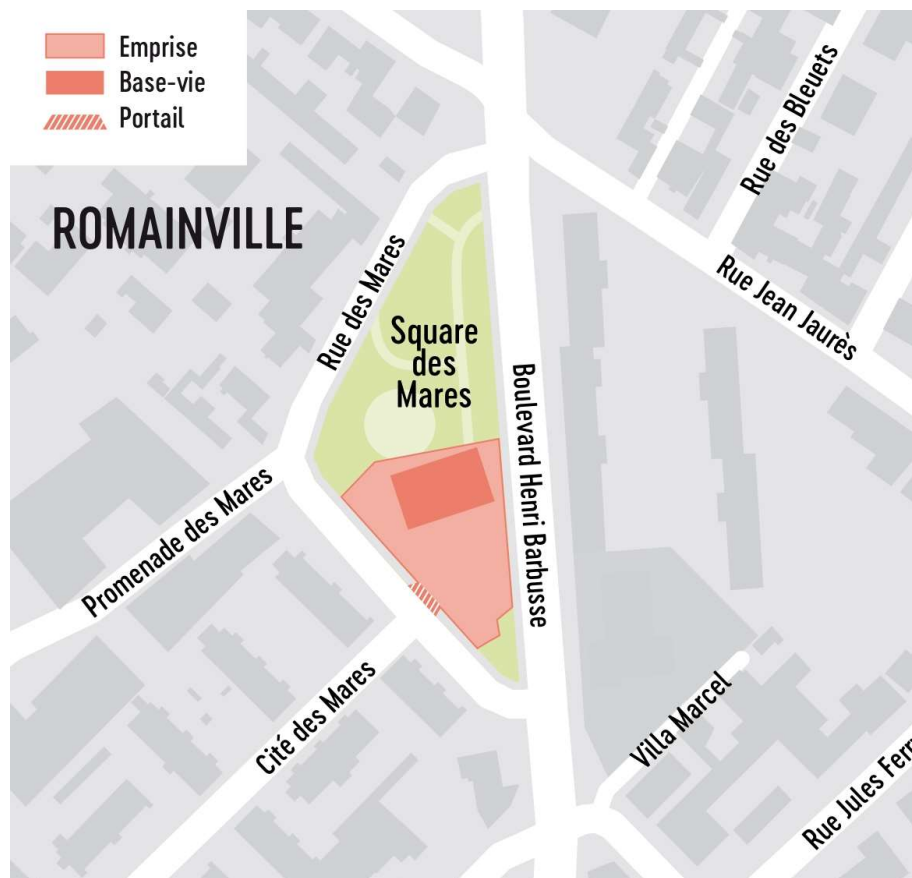
Réaménagement complet du square à terme

A l'issue de son utilisation, le square sera entièrement reconstruit et recevra un équipement plus complet : avec notamment une aire de jeu.

Par ailleurs, pour permettre cette installation, un arbre est abattu. Lors du réaménagement du

square trois arbres seront replantés en compensation.

Dans le cadre du projet, le taux de remplacement général sera en moyenne de deux arbres replantés pour un arbre supprimé, voire 3 chaque fois qu'il le sera possible.



Nous sommes conscients que cette occupation représente un important changement dans votre quotidien et nous vous assurons que toutes les mesures sont mises en œuvre afin de minimiser la gêne. Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet T1

Pour tout savoir sur le projet [t1bobigny-valdefontenay.fr](https://www.t1bobigny-valdefontenay.fr) t1vdf@seinesaintdenis.fr

En cas de question, deux agents de proximité sont à votre écoute :

Saïd said@t1bobigny-valdefontenay.fr 07 79 82 05 93

Sonia référente commerçants sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr 06 14 30 94 96